



De la dediabolisation du monstre a l ' identification au bourreau

著者	Rico-Yokoyama Adriana
journal or publication title	仏語仏文学
volume	40
page range	35-71
year	2014-03-15
URL	http://hdl.handle.net/10112/16677

De la dédramatiser le monstre à l'identification au bourreau

Adriana RICO-YOKOYAMA

0. Introduction

Ce travail s'inscrit dans une recherche sur la représentation actuelle du criminel de masse¹⁾ et la perception qui en est faite. L'idée est que le regard porté sur le bourreau²⁾ a changé. L'abondance et le succès non démenti des productions littéraires (ou artistiques) qui lui sont consacrées – qu'elles soient fictionnelles, documentarisées, biographiques ou même sous forme de témoignage ; productions, où il est mis en scène, scruté, sondé, questionné, observé ou commenté – montrent la fascination d'un public anxieux de pénétrer son psychisme et de percer son subconscient.

Ce « succès » est d'autant plus notable que, d'une part, il tranche avec la monstruosité des actes commis, et de l'autre, il rompt avec les sentiments d'horreur et d'indignation qu'il a longtemps inspirés et qui se sont traduits par « une mise en quarantaine » du bourreau de près d'un demi-siècle pendant

1) L'étude sera principalement centrée sur le criminel de masse nazi, avec quelques incursions dans des corpus plus contemporains.

2) Dans l'article, il sera fait un usage indifférencié des termes de *bourreau* et de *criminel de masse* en dépit des différences entre les deux appellations : le premier étant l'exécutant d'une condamnation ordonnée par une instance légale, alors que le second désigne celui qui s'est rendu coupable d'« un crime » (grave infraction à la morale) par définition répréhensible par la loi. (Grand Robert 2012) Ici, le bourreau aura le sens de « criminel de masse ».

lequel il y avait de l'indécence à chercher à comprendre sa nature et ses motivations. Qu'a produit un tel renversement ? Comment en est-on venu à vouloir comprendre ce que l'on a cru ou voulu croire inexplicable ?

Parallèlement à cet engouement du public pour le bourreau, un autre constat s'impose : celui de sa réhabilitation, de son retour en terre des hommes. En effet et en dépit de l'atrocité de ses actes, celui-ci n'est plus considéré comme la bête méphistophélique aveugle et sanguinaire d'antan. Le criminel est un homme – la plupart du temps « normal » ou « ordinaire » – souvent doté d'attributs reconnus comme positifs : la loyauté, l'abnégation, la conscienciosité, le zèle, ou encore, le sens des responsabilités ; il est par ailleurs souvent présenté comme un être cultivé, amateur de musique classique, fin gourmet, bon ami, bon père, amoureux de la nature et des animaux.

L'idée que la *monstruosité* ne viendrait pas forcément d'êtres monstrueux trouve son origine dans le concept de « *la banalité du mal* » lancé par la philosophe allemande Hannah Arendt³⁾. Ce concept, très controversé dès le début, a donné lieu à des interprétations parfois hasardeuses⁴⁾ dont les dérivés sont aujourd'hui largement reprises et répandues dans et par les productions centrées sur le criminel de masse. *L'identification au bourreau* en est l'exemple le plus frappant. Elle résulte du raisonnement suivant : si la monstruosité vient d'êtres dans lesquels tout un chacun peut se reconnaître, se mesurer et s'identifier, le lecteur en vient tout naturellement à se demander s'il n'aurait pas, lui aussi, cette fibre monstrueuse qui pourrait éclore à un moment donné et sous certaines circonstances. Raisonnement que condense le syllogisme : les bourreaux sont des hommes normaux, nous sommes des hommes normaux, nous sommes donc tous des bourreaux potentiels. Outre la perplexité que peut

3) Arendt H. (1962), *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, traduction française A. Guérin, Gallimard, (1966) – Folio histoire, 2002.

4) Interprétations que la philosophe n'a eu de cesse de combattre.

produire une pareille démonstration, l'identification au bourreau mène, d'une part, à une plus grande indulgence envers le criminel (puisque je peux me reconnaître en lui), et d'autre part, à une minoration de sa culpabilité dans la mesure où celui-ci, sous l'emprise d'un déterminisme, n'aurait pas la maîtrise totale de ses actions et serait par conséquent moins responsable de ses actes.

Mais qu'advierait-il alors du libre arbitre ? Quelle place accorder à la notion de choix ? Que faire du jugement, de la morale, du courage ? Que penser de ceux qui, à la mesure de leurs moyens, se sont élevés, le plus souvent au péril de leur vie, contre ce qu'ils jugeaient inacceptable ? *L'humanité des hommes*, dans son acception la plus noble, est-elle devenue l'exception, l'étrangeté, le hors-norme ?

Dans un premier temps, l'étude reviendra sur les circonstances et le processus ayant mené à la « dédiablement » du criminel de masse, puis, un rappel du concept de *la banalité du mal* permettra, dans une deuxième partie, de caractériser, puis de reconsidérer les dérives auxquelles le concept a donné naissance, en mettant en évidence, à partir d'exemples contemporains, leur imprégnation dans la pensée commune actuelle.

1. De l'ère de la victime à l'ère du bourreau

La production littéraire ou artistique centrée sur le criminel de masse de la seconde guerre mondiale⁵⁾ ou lui donnant parole est un phénomène récent. En dehors des milieux intellectuels et académiques⁶⁾ et à l'exception de quelques ouvrages parus peu de temps après la fin de la guerre comme *La mort est mon métier* de Robert Merle (1952), ces productions restent marginales jusque dans

5) L'histoire génocidaire du 20^{ème} siècle constitue un matériau d'étude important, mais dans un premier temps, l'*exemplaire* se limitera aux productions relatives au nazisme.

6) Il en sera question dans le cœur de l'article.

les années 90. Pendant près d'un demi-siècle, le personnage du bourreau et sa voix n'ont que peu d'écho. Il est néanmoins important de noter que, de son côté, la victime subit un traitement similaire. La parole ne lui est véritablement « donnée » qu'à la fin des années 70. D'innombrables ouvrages, documentaires ou images ont depuis lors accompagné cette libération. Les « victimes » ont parlé, témoigné, dénoncé, hurlé l'injustice subie. Mais l'accumulation et l'extrémité des horreurs produites par le 20^{ème} siècle ont engendré une banalisation du mal : plus rien, ou presque, n'étonne. Et force est de constater que l'expérience traumatique ne semble plus guère inspirer qu'une commisération de surface, d'autant plus vite reléguée que l'on sait à présent, du moins tout concourt à le laisser croire, que tout homme quel qu'il soit peut en venir aux pires extrémités. Pourquoi s'en émouvoir et ne pas plutôt chercher à percer le mystère de ces « êtres » qui en sont venus à franchir toutes les barrières de l'indicible ? C'est ce que proposent les innombrables productions dont les lignes suivantes vont donner un aperçu.

Bien que précédé d'essais ou d'ouvrages aux titres évocateurs comme *Au fond des ténèbres, un bourreau parle : Frantz Stangl, commandant de Treblinka* (Gitta Sereny, 1993⁷⁾, c'est véritablement le roman *Les Bienveillantes* (2006) de Jonathan Littell qui marque le coup d'envoi de la littérature grand public dépeignant les horreurs du nazisme du point de vue des criminels. Loué par la critique, le livre, qui retrace – en neuf cents pages – les mémoires imaginaires d'un officier SS, devient un événement littéraire, couronné par le prix Goncourt

7) Sereny G., *Au fond des ténèbres, un bourreau parle : Frantz Stangl, commandant de Treblinka*¹ [1975], Paris, Denoël, 1993. Le résumé de la présentation au dos de l'ouvrage nous apprend que « celui qu'Hitler surnommait «notre meilleur commandant» et qui participa au meurtre de masse à Sobibor et Treblinka », « se livre sans fard », « tente d'expliquer ses actes », « se confie », « triche », « dissimule » : le livre « nous fait pénétrer dans l'esprit d'un des plus grands meurtriers de l'histoire de l'humanité ».

2006. Il sera vendu à plus de sept cent mille exemplaires à la fin 2007. En 2011, c'est avec son roman *HHhH*⁸⁾, où il est question de Reinhard Heydrich « le chef d'Eichmann et le bras droit d'Himmler⁹⁾ » que Laurent Binet remporte le *Prix Goncourt du premier roman*. Paru en 1996 et traduit en trente-sept langues, *Le liseur* de B. Schlink rencontre un immense succès de librairie, renouvelé une dizaine d'années plus tard (en 2008), par son adaptation pour le cinéma (*The Reader*, du réalisateur S. Daldry). Il relate l'histoire d'amour entre un adolescent et une femme d'âge mûr dont on découvre le passé de gardienne de camp de concentration. Le cinéma offre encore d'autres exemples du phénomène de centration sur le criminel comme dans le film *La Chute* (2004) où sont présentées les circonstances qui ont mené le dictateur allemand vers sa mort. On peut également citer des témoignages, réels, comme *J'étais le garde du corps d'Hitler, 1940~1945*, de R. Misch sorti en 2007, ou fictionnalisés, comme tout récemment, *La cuisinière d'Himmler*, de F.-O. Giesbert, paru en 2013. Pour finir cet éventail, notons que le bourreau est également présent dans la peinture et la bande dessinée¹⁰⁾.

Si nous sommes manifestement entrés dans « l'ère du bourreau », celle de la victime semble en revanche toucher à sa fin. Sa parole risque de se voir à nouveau « mise en sourdine » comme dans les premières décennies d'après-guerre. Il convient de revenir sur ce phénomène car les questions qu'il soulève permettent de mieux saisir le silence qui a entouré le bourreau jusque dans les années 90.

8) Binet L. (2010), *HHhH*, Ed. Grasset.

9) Quatrième de couverture (*op. cit.*) Le récit se fait à travers l'épisode de l'opération « Anthropoïde » commanditée par Londres et ayant pour but l'assassinat de Heydrich.

10) « *Julia von Kleist* » (Saga en plusieurs tomes, depuis 2009) de Jean-Blaise Djian et Bruno Marivain, EP Editions. « *Comprendre comment l'intolérable est devenu acceptable* ».

Le silence des victimes : « Se taire est impossible¹¹⁾ mais parler est impensable »

Dans son essai autobiographique, *Sauve-toi, la vie t'appelle*¹²⁾, le neuropsychiatre et psychanalyste Boris Cyrulnik, connu pour son concept de *résilience*¹³⁾, analyse, à la lumière des acquis neuropsychologiques, les événements tragiques de son enfance (sa survie aux rafles perpétrées par le régime de Vichy). Il évoque la nécessité absolue pour la victime de verbaliser son expérience et de la partager. Cependant malgré l'urgence thérapeutique que revêt la transmission, elle se trouve dans la quasi-impossibilité de la faire. Pour cela, il faudrait en effet que « le contexte soit prêt » et l'entourage social disposé à écouter. Or, après une brève période, dans l'immédiat après-guerre, où les rescapés des camps ont la parole et où une centaine d'ouvrages paraissent¹⁴⁾, les victimes se taisent faute d'interlocuteurs. Dans son essai « Indicible ou inaudible ? La déportation : premiers récits (1944-1947) », Annette Wiewiorka¹⁵⁾ parle de ces premiers récits parus « alors que le temps, le souvenir, les lectures, la surdité ou le silence n'ont pas encore fait leur œuvre ». De même, dans « *Les intermittences de la mémoire : de l'histoire immédiate à l'Histoire* »¹⁶⁾, Annie

11) *Se taire est impossible*, Jorge Semprun et Elie Wiesel, Ed. Mille et une nuits, la petite collection, 1995. L'expression d'origine d'E. Wiesel : « Se taire est interdit, parler est impossible ».

12) Cyrulnik B. (2012), *Sauve-toi, la vie t'appelle*, Éd. Odile Jacob.

13) La résilience est la capacité de l'être humain de se reconstruire après un traumatisme.

14) Wiewiorka, A. « Indicible ou inaudible ? La déportation : premiers récits (1944-1947) », *Pardès*, n°9-10, octobre 1989, (p. 21).

15) Cité par M.-I. Brudny-de-Launay dans la préface du livre d'H. Arendt (1962), *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, Folio histoire, 2002, (p. 21).

16) Cité par M.-I. Brudny-de-Launay (*op. cit.*, p. 23). [Annie Kriegel « Les intermittences de la mémoire : de l'histoire immédiate à l'Histoire », in Shmuel Trigano (sous la direction de), *Penser Auschwitz*, *Pardès*, n°9-10, Les éditions du Cerf, 1989, pp. 248-258].

Kriegel observe : « Si autant de témoins se mirent à écrire avec autant de fièvre, c'est qu'ils furent très vite persuadés qu'il n'y avait pas dans l'immédiat d'hommes dotés pour les entendre. » (*Ibid.*)

Pour illustrer et expliquer ce phénomène, B. Cyrulnik reprend *la fable des paroles gelées*¹⁷⁾ de Rabelais selon laquelle, dit le chercheur, « un blessé de l'âme ne peut raconter que ce que son contexte est capable d'entendre ». (*Op. cit.*, p. 262) Le thérapeute commente : « Quand l'environnement culturel est gelé, le blessé reste seul avec son trauma encrypté dans sa mémoire. Mais quand le climat se réchauffe, [...], le blessé peut s'exprimer, il est entouré, et peut reprendre place parmi les siens. »

*Si c'est un homme*¹⁸⁾ de Primo Levi, dans lequel ce dernier témoigne de son internement à Auschwitz de décembre 1943 à janvier 1945, est refusé par plusieurs éditeurs au motif que « personne ne peut s'intéresser à de telles horreurs ». (Cyrulnik, p. 263) Et pourtant, « Le besoin, écrit P. Levi, de raconter aux autres, de faire participer les autres avait acquis chez nous, avant comme après notre libération, la violence d'une impulsion immédiate, aussi impérieuse que les besoins élémentaires ; c'est pour répondre à un tel besoin que j'ai écrit mon livre ; c'est avant tout une libération intérieure. » (Levi, *op. cit.* p. 8). Sa première édition italienne de 1947 ne se vend qu'à sept cents exemplaires, et ce n'est qu'en 1963, qu'il est enfin reconnu.

De même, quand Hannah Arendt publie, en 1948, un essai sur la terreur des

17) Fable *des paroles gelées*, du Quart livre de Rabelais. Pantagruel, en route vers les mers chaudes, traverse les mers froides, lorsque soudain surgissent des bruits de bataille, le hennissement de chevaux, des cris d'effroi. À ce moment-là, les compagnons de Pantagruel comprennent qu'il y a eu une bataille à l'endroit où ils se trouvent, qu'il faisait très froid, et que les paroles et les bruits ont gelé, et en redescendant vers les mers chaudes, ils se dégèlent en restituant les bruits de la bataille. Quand le climat devient tolérant, les paroles se dégèlent.

18) Levi P. (1988), *Si c'est un homme*, Paris, Presses Pocket.

camps de concentration¹⁹⁾, « cette réflexion demeure sans écho, sinon précisément l'écho du silence. »²⁰⁾ Silence que M. Olender va mettre en relief dans son livre *Race sans Histoire*.

Pour Robert Antelme, la difficulté de témoigner vient moins du contexte que de « la disproportion » entre l'expérience vécue et « le récit qu'il était possible d'en faire ». Dans son avant-propos de *L'Espèce humaine*, paru en 1947, il parle du « véritable délire », du « désir frénétique » de parler et d'« être entendus enfin ». Mais très vite cette nécessité se trouve entravée par l'impossibilité de « combler la distance » entre le langage dont ils disposent et leur expérience : « À peine commençons-nous à raconter, que nous suffoquons. À nous-mêmes, ce que nous avons à dire commençait alors à nous paraître *inimaginable*. »

Le contexte culturel de l'après-guerre, caractérisé par le refus de revenir sur ce qui peut « entraver » un retour à la vie et « assombrir la joie des retrouvailles », explique en partie ce silence imposé ou contraint. Aux malheurs des quelques milliers de revenants des camps, qui déambulent « comme des fantômes ²¹⁾», on préfère les récits héroïques de la résistance : il faut « taire l'horreur et mettre en scène le courage » pour « redorer l'image de la France, vaincue et collaboratrice ». (Cyrulnik, pp. 157-158).

Le procès d'Eichmann en 1961 et la popularisation des « Justes » commencent à « réchauff[er] l'atmosphère ». (*Ibid.*, p. 264). Mais ce sont les années 80 qui marquent véritablement le dégel en grande partie rendu possible par la *fictionnalisation* des événements. La souffrance de la victime – jusqu'alors enfouie – est présentée au grand public *mise en scène*, c'est-à-dire,

19) Arendt H. (1948), « Projet de recherche sur les camps de concentration », in *Le système totalitaire (Les origines du totalitarisme)*, Paris, Seuil, Points Essais, 2002.

20) Olender M. (2009), *Race sans histoire*, Seuil, Points Essais N° 620, (version modifiée et augmentée de *La chasse aux évidences*, Paris, éd. Galaade, 2005) (p. 254).

21) (Cyrulnik, p. 156).

sans l'âpreté ni la crudité d'un témoignage brut, rendant ainsi recevables, malgré leur caractère insupportable, les faits relatés. La série américaine, en quatre épisodes, *Holocauste*²²⁾, diffusée en France en 1979, en est un exemple frappant. Cette fictionnalisation fait découvrir au public une version « aménagée » de l'histoire, avec les amortis fictionnels nécessaires, préparant ainsi le terrain pour des films²³⁾, des écrits ou des documentaires dénonçant l'horreur plus crûment – en particulier, le documentaire *Shoah* de Claude Lanzmann, sorti en 1985 dont l'impact est très important.

Le procès de Maurice Papon²⁴⁾ (mis en accusation pour « crime contre l'humanité » en 1981) a aussi participé au dégel car les « muets » ont alors pu « racont[er], témoign[er], précis[er], modif[er] leur mémoire blessée. » (Cyrulnik, p. 268).

Dans « modifier » réside une autre idée importante que B. Cyrulnik développe non seulement à partir de la nécessaire fictionnalisation de la mémoire mais aussi de l'idée que « la manière dont *l'autre* est présent modifie la manière dont on raconte sa blessure » (p. 263). Le contexte et la manière dont est perçu cet *autre* vont déterminer le contenu, la teneur et la mise en forme du témoignage. Cela constitue une piste de réflexion sur la question, posée ultérieurement, de savoir comment le témoignage et la centration sur le bourreau sont finalement devenus recevables. Mais dans un premier temps, il est nécessaire de revenir sur le silence qui a enveloppé ce dernier pendant près de cinquante ans et de le caractériser.

22) Série en quatre épisodes diffusée entre le 16 et le 19 avril 1978 sur NBC.

23) Par exemple, le film *Au revoir les enfants* du réalisateur Louis Malle, en 1987.

24) Haut fonctionnaire à Lyon de 1942 à 1944, il est condamné en 1998 pour « complicité de crime contre l'humanité ».

Le silence *du et autour du bourreau*

Ce silence qui entoure le bourreau est de nature à la fois comparable et différent de celui qui pèse sur la victime jusqu'aux années 80. *Comparable* sous l'aspect du déni (l'inhumanité dont il s'est rendu coupable n'est ni concevable ni supportable à entendre), il est en revanche *différent* d'un point de vue moral : il est indécent de vouloir comprendre l'impardonnable. À ce sujet, on peut citer Robert Merle qui, dans sa préface de 1972, revient sur les circonstances qui ont accompagné la sortie en 1952 de *La Mort est mon métier* qui présente une biographie fictionnalisée de la vie de Rudolf Höss, le commandant du camp d'Auschwitz. Merle est conscient qu'il a écrit « un livre à contre-courant » et n'est par conséquent « pas étonné par l'accueil que [lui réserve] la critique. » Les Français ne sont pas prêts pour une publication de cette nature. Cela étant, l'auteur déclare n'en garder aucune « amertume » dans la mesure où le livre « n'a pas manqué de lecteurs ». « Seul leur âge a varié : ceux qui le lisent maintenant [1972], sont nés après 1945. Pour eux, *La Mort est mon métier*, « c'est un livre d'histoire » ». Cette dernière observation appelle deux remarques. D'abord, avec le temps, s'installe progressivement le recul indispensable aux contemporains de l'histoire pour pouvoir assumer le passé, le regarder en face après l'avoir tenu à distance. La pression exercée par la descendance²⁵⁾ nombreuse et « vigoureuse » y est pour beaucoup. Celle-ci manifeste de plus en plus le besoin de comprendre cette *histoire* qui est aussi la sienne, même si elle ne l'a pas vécue directement, en chair propre. La seconde remarque concerne la nécessité historique qui pose le dilemme moral : est-il acceptable de chercher à expliquer ce qui, impardonnable, devrait rester inexplicable ? Ce dilemme, observable chez les intellectuels allemands, et auquel s'intéresse Maurice Olender dans son essai « *Race sans histoire* ²⁶⁾»

25) La génération des *babyboomers*.

26) Olender M. (2009), (*op. cit.*).

apporte un éclairage important sur cette question.

Le silence des intellectuels et universitaires allemands : « *Une barrière contre l'horreur* » et « *Le refus de comprendre ce qui est inhumain* »

« C'est l'horreur qui rend le silence épais comme de la glace. » (Karlheinz Stierle²⁷⁾).

Dans les années qui suivent la seconde guerre mondiale, et en dépit de son implication, l'université allemande dans son ensemble a fait le silence autour des événements dramatiques du nazisme. K. Stierle, dans son article « *L'université, la barbarie et la mémoire*²⁸⁾ », dénonce le paradoxe de ce « lieu des Lumières, des humanités, bref de la culture et de la science, [qui] ne s'était pas opposé à la barbarie qui s'affirmait chaque jour davantage ». Après la guerre, il n'était plus question du désastre de la politique nazie, ni du rôle des universitaires, « comme si l'abîme s'était clos en dévorant le monstre, rien ne rappelait plus ce qui n'avait peut-être été qu'un mauvais rêve. »

Dans « *Race sans histoire* », M. Olender s'interroge sur le silence²⁹⁾ des grands universitaires allemands compromis avec le nazisme : « Comment comprendre que des hommes, dont le métier est de penser, d'écrire, de parler, que des professeurs, dont la vocation suppose la formation, la transmission des savoirs, d'une génération à l'autre, n'aient rien dit ni écrit, ou si rarement, sur ce que fut ce type d'engagement politique, le leur propre et celui d'une

27) Professeur émérite à l'université de Constance qui a succédé en 1988 à Hans Robert Jauss, à la chaire de littératures romanes. (Olender, p. 254).

28) Article *L'université, la barbarie et la mémoire* de Karlheinz Stierle publié dans le dossier Hans Robert Jauss du *Monde des livres* du 6 septembre 96 et reproduit par Olender (*Op. cit.*, p. 254).

29) Silence autour de la barbarie nazie mais aussi de la responsabilité de l'université.

génération ?³⁰⁾ » (*Ibid.*, p. 269). Dans une entrevue³¹⁾ avec l'universitaire allemand Hans Robert Jauss, engagé volontaire dans la *Waffen-SS* à l'âge de 17 ans, celui-ci explique ce silence comme « un refus de comprendre ce qui est inhumain ». Comme si « l'inhumanité incompréhensible des crimes commis par ce régime enferme ceux qui en furent, [...], acteurs ou témoins, dans un mutisme total. L'étrangeté radicale de la barbarie nazie a ainsi paralysé une génération d'intellectuels, les confinant dans la passivité, dans une inertie mentale, littéralement dans la stupidité - si tant est que la stupeur rende muet. » (*Ibid.*, pp. 260-261).

Il évoque également une forme de « culpabilité morale » et rapproche les termes de culpabilité et de honte, en rappelant qu'en allemand, « *Scham*, la honte, signifie aussi la pudeur » et que « dans le silence il peut aussi y avoir de la pudeur ». Mais, ajoute-t-il, « assumer entièrement une culpabilité n'efface en rien la honte et le silence qui peuvent s'ensuivre. On ne peut pas compenser, ni racheter l'irréparable. » (*Ibid.*, p. 263).

Chez les universitaires allemands, deux grandes conceptions vont s'affronter sur le terrain de l'étude et de la transmission des années sombres de l'Allemagne de 1933 à 1945. La première, développée par Jauss, repose, il en a été question, sur une position morale : « l'acte de compréhension » auquel on ne peut arriver « ni par la force, ni par la réglementation, ni même par une argumentation logique » est lié à une « libre volonté » et « implique un assentiment ». Pour Jauss, il est essentiel de « refuser la compréhension de ce que [l'on ne saurait] approuver moralement ». Car « si on peut tout comprendre, on peut tout pardonner, ce qui est irrecevable ». « On ne peut pas comprendre le

30) Ils se sont « tus sur leur passé, [n'ont] rien pu dire, ou si peu, aux générations d'étudiants qui se sont succédées depuis plus d'un demi-siècle. (Olender, p. 260).

31) Entrevue faite par Olender et publiée dans le *Dossier Hans Robert Jauss* du *Monde des livres* du 6 septembre 96. Entrevue reprise par Olender (*Op. cit.*, pp. 258-265).

génocide commis par les nazis parce que le comprendre serait une manière de l'approuver : s'il faut donc continuer à recenser et à étudier les faits pour montrer jusqu'où ont pu conduire les mécaniques du Reich nazi, il faut refuser de les comprendre. » (*Ibid.*, p. 262).

Cette première conception se mesure à celle de l'historien Reinhart Koselleck dont le travail sur l'expérience de l'histoire soulève le problème de la transmission et interroge ce qui peut rendre « plausible, et à quelle condition, la compréhension de la terreur subie dans un passé si proche » (*Ibid.*, p. 276). Pour lui, la position morale est légitime mais stérile car elle ne conduit qu'à la désespérance. « Si le jugement moral portant sur l'anéantissement, non seulement des juifs, mais de tous les peuples slaves et autres, ainsi que des Sintis, des Roms, a toujours raison », il ne peut mener qu'à l'inlassable et indéfini constat : « ce qui s'est passé est injuste ». Constat qui « ne contribue pas à favoriser la connaissance du passé ³²⁾ » (*Ibid.*, p. 278). Pour Koselleck, il est indispensable de « maintenir la tension entre histoire et morale » mais en posant les questions : « Comment cela a-t-il pu seulement avoir lieu ? » « Comment comprendre ce qui est incompréhensible et inconcevable ? » (*Ibid.*, p. 279).

Olender ne voit pas d'opposition entre ces deux conceptions mais suggère que « la difficulté, voire l'empêchement [de parler] des intellectuels impliqués dans le nazisme, a pu résulter non d'un quoi dire mais d'un comment dire. » Aussi ajoute-t-il : « Si ce n'était pas « la morale » qui faisait obstacle [à la transmission des faits] mais un défaut de forme adéquate ? » (*Ibid.*, p. 281). Remarque qui s'avère pertinente car, comme le montre l'actualité, la parole semble se délier. Les récentes révélations (2006) de Günter Grass, dans son roman autobiographique *Pelures d'oignon*³³⁾, sur son enrôlement « volontaire »

32) « *National-Socialisme et philosophie* » in *Deutsche Zeitschrift für Philosophie* (p. 218), cité par Olender (*Op cit.*, p. 278).

33) Grass G. (2007), *Pelures d'oignon*, Paris, Éd. du Seuil.

dans la Waffen-SS à l'âge de 16 ans, en sont la marque. Bien qu'ayant défrayé la chronique et fait l'effet d'une bombe, l'aveu du Prix Nobel de littérature 1999 a été salué par une partie de la critique et l'énorme succès « commercial » du livre montre que *l'heure du dégel* a sonné.

Retour sur la France : le déni, le rejet et la honte

Le dilemme des intellectuels allemands ressemble, toute proportion gardée, à celui auquel les Français ont été confrontés. La position morale face à l'indicible et, aussi, un sentiment de culpabilité et de honte face à un passé compromettant, ont maintenu la question de la transmission bloquée. À la période de l'immédiat après-guerre, avec ses « règlements de compte » attendus et ses procès donnant lieu à des peines plus ou moins définitives (condamnations, incarcération ou peloton d'exécution), succède un long silence, adroitement orchestré par la politique gaullienne – « Sur tous ces malheurs, le silence et l'oubli siéent mieux que les pleurs ³⁴⁾ » – misant sur l'urgence d'une « réconciliation » entre les deux parties antagonistes de la France, silence qui prévient contre toute remise en question du comportement « ambivalent » de la population française sous l'Occupation.

L'ampleur de la polémique suscitée par le film *Lacombe Lucien*³⁵⁾ de Louis

34) Le général de Gaulle, cité par Cyrulnik, p. 271. La citation vient de l'Acte II, scène 3 de la pièce *Rodogune* de Corneille (1647) (Antiochus : *Sur les noires couleurs d'un si triste tableau / Il faut passer l'éponge ou tirer le rideau : [...] J'en rejette l'idée et crois qu'en ces malheurs / Le silence ou l'oubli nous sied mieux que les pleurs.*) Théâtre choisi de Corneille, Larousse, p. 31.

35) Le synopsis du film : En juin 1944, Lucien Lacombe (17 ans) dont le père est prisonnier de guerre en Allemagne et la mère en ménage avec le maire du village, rentre au pays. Découvert, il demande à son instituteur, devenu résistant, de le faire entrer dans le maquis. Dépit par son refus, Lucien le dénonce et « verse » ainsi dans la Gestapo. Pour

Malle montre que cette prévention est toujours d'actualité l'année de sa sortie, en 1974. Elle marque néanmoins le moment où la vision de l'Occupation bascule avec l'effritement de l'image d'une France majoritairement résistante. L'idée de l'ambiguïté des comportements et de la complexité des événements que présente le film à travers le portrait d'un « salaud ordinaire » va faire son chemin. Il n'en demeure pas moins que les réactions suscitées dans le public (quatre cent mille spectateurs en trois semaines) et chez la critique sont extrêmement virulentes : on reproche au film sa complaisance vis-à-vis de la collaboration et au cinéaste, son absence de jugement moral. Lucien Lacombe « nuit » à la mémoire de la Résistance. Dans le documentaire³⁶⁾ que Daniel Albin consacre au film en 2011, Vincent Malle, le frère du réalisateur, déclare que la critique étrangère, dans son ensemble, n'a à aucun moment dénoncé une quelconque « complaisance » vis-à-vis de la collaboration mais a, au contraire, applaudi l'arrivée d'une représentation plus fidèle de la réalité. Le manque de distance par rapport au film en France et sa réappropriation par le public sont le signe qu'il dépasse la simple œuvre cinématographique : il devient un enjeu de société. Le malaise qu'il produit pourrait aussi avoir pour origine l'image incriminante que renvoie Lucien à la masse obscure d'hommes et de femmes dont le passé est entaché.

Dans le documentaire susmentionné, l'historien américain Robert Owen Paxton, auteur de *La France de Vichy 1940-1944*³⁷⁾, met l'accent sur le

sauver une juive dont il est tombé amoureux, Lucien finit par s'enfuir avec elle et sa grand-mère. Il est fusillé à la Libération comme collaborateur.

36) Documentaire réalisé par Daniel Albin (2011) appartenant à la série *Il était une fois* et consacré au film *Lacombe Lucien*, du réalisateur Louis Malle, en 1974. Il a été diffusé en France le 23 février 2013, sur France 5.

37) Paxton R.-O. (1999 [1973]), *La France de Vichy 1940-1944* (préface de Stanley Hoffmann, traduction Claude Bertrand), Éd. du Seuil, 1973, 1997 ; rééd. Seuil, coll. « Points / Histoire ».

deuxième aspect fondamental de la controverse : « On préférerait que les hommes soient des êtres rationnels qui agissent pour des raisons intellectuelles et morales et voici un jeune homme qui agit par instinct, qui voit une opportunité et la saisit sans la moindre conscience politique et morale. C'est *une image de l'humanité qui est profondément désagréable*. » Cette interprétation (soulignée par nous) est sans doute la plus significative pour expliquer la profondeur du choc et de l'indignation provoquées par le film.

En effet, on voudrait que l'image du criminel corresponde à la représentation « traditionnelle » du mal, celle qui, associée à la figure chrétienne du diable³⁸⁾ (Satan), nous place face à la bête immonde, au regard brillant et aux traits rieurs, et dont « la méchanceté habile³⁹⁾ », consciente et délibérée, n'a d'égal que son pendant bénéfique (Dieu). Les comptes rendus d'audience du grand reporter et écrivain Joseph Kessel⁴⁰⁾, lors du procès de Nuremberg (de novembre 1945 à octobre 1946) illustrent cette idée de « diabolisme » associée aux criminels nazis (« ces faux demi-dieux »). Il décrit « l'animalité et la dégénérescence de chacun des nazis réunis en meute dans la salle » et les affuble de « visage énorme, crâne chauve, front étroit, yeux fuyants, face plate, nez pointu, lèvres minces, voix fourbe, menton absent, cou mou, épaules grasses, dos rond... ».⁴¹⁾ Or, avec Lucien Lacombe, on se trouve placé face à un jeune homme qui « a du vide à l'endroit où devrait exister la conscience ». (Paxton, *op. cit.*).

C'est à cet écart entre la représentation manichéenne du bien et du mal que

38) On pense par exemple aux représentations de *Satan* dans les gravures de Dürer.

39) Expression donnée par *Le Grand Robert de la Langue Française* (2008) dans sa version numérique.

40) Le grand reporter et aventurier est envoyé par France-Soir couvrir le procès de Nuremberg. *Jugements derniers : le procès Pétain, le procès de Nuremberg, le procès Eichmann* de Joseph Kessel, (2007) Éd. Tallandier - Coll. Texto.

41) Cité par Bizot F. (2011), *Le silence du bourreau*, Paris, Folio. (p. 34).

s'oppose le concept de *la banalité du mal* forgé par la philosophe allemande Hannah Arendt. violemment attaqué au début du fait du caractère « insupportable » de ce qu'il implique, il est à la base de la représentation qui est faite du bourreau aujourd'hui. Insupportable hier, le concept est plébiscité aujourd'hui. La partie suivante va tenter d'en redéfinir la nature en partant de ses origines ; ainsi que les interprétations et les dérives auxquelles il a donné lieu.

La « banalité du mal »

Les origines

C'est en 1961, à l'occasion du procès à Jérusalem d'Adolf Eichmann, criminel nazi impliqué dans « la solution finale », qu'Hannah Arendt lance pour la première fois le concept de « la banalité du mal ». Envoyée par le journal *The New-Yorker* pour « couvrir » l'événement, elle publie une série d'articles entre février et mars 63 qui serviront de base à son livre *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*.⁴²⁾ L'ouvrage apparaît comme un procès du procès : elle reprend un à un les motifs de l'accusation et les attendus du jugement et en donne une analyse « distanciée ».

Avant même la sortie du livre, les articles de H. Arendt déclenchent une vive polémique et de nombreuses controverses qui se poursuivent encore aujourd'hui⁴³⁾. Dénonçant une violente « campagne organisée⁴⁴⁾ » à son encontre,

42) *Op. cit.*

43) On peut citer la relance de la polémique en 2004, suite à la parution de la biographie de Eichmann par l'historien David Cesarani (*Adolf Eichmann*, traduit de l'anglais par O. Ruchet, Paris, Éd. Tallandier, 2010.) Cesarani y montre un Eichmann très impliqué dans la mise en œuvre de la « solution finale » contrairement à la théorie d'Arendt, pour qui il n'était qu'un rouage dans la machine nazie, n'obéissant qu'aux ordres.

44) C'est le terme qu'elle emploie dans le post-scriptum de *Eichmann à Jérusalem* (*Op. cit.* p. 487) où elle réagit aux accusations portées. L'existence d'une campagne contre elle est

elle se défend des principaux chefs d'accusation dans son post-scriptum⁴⁵⁾ à *Eichmann à Jérusalem*, et par la suite, dans des essais, des articles ou dans sa correspondance⁴⁶⁾. Il ne sera ici question que de la polémique autour de son concept de « la banalité du mal ».

C'est la description qu'Arendt fait du criminel qui déclenche l'indignation d'une grande partie du public. Pour elle, parler de Eichmann comme d'un « pervers sadique » ou comme du « monstre le plus anormal que le monde ait jamais vu » est une erreur manifeste de l'accusation⁴⁷⁾. Il est beaucoup plus « rassurant de croire qu'Eichmann était un monstre » (p. 476). Mais le problème, « c'est précisément » dit-elle, qu'il n'était « ni pervers, ni sadique », mais « effroyablement » normal. (p. 476-477). « Malgré tous les efforts de l'accusation, tout le monde pouvait voir que cet homme n'était pas un « monstre » ; mais il était vraiment difficile de ne pas présumer que ce n'était pas un clown. Et comme une telle présomption aurait été fatale à toute l'entreprise [du procès], comme il était aussi assez difficile de la soutenir vu les souffrances qu'Eichmann et ses semblables avaient infligé à des milliers de personnes, ses pires clowneries passèrent quasiment inaperçues et l'on n'en rendit jamais compte. » (*Ibid.*, p. 126).

Sur cette question, on se rappelle l'intensité de la polémique autour du film *Lacombe Lucien* (pourtant paru 13 ans plus tard !) et l'exécration du public à

un fait avéré aujourd'hui reconnu.

45) Post-scriptum, (*op. cit.*). Outre le ton des articles et de son essai, on reproche à Arendt la sévérité et la cruauté du jugement qu'elle porte sur le rôle des conseils juifs qu'elle juge responsables en partie de l'ampleur du nombre des victimes ; la deuxième grande accusation dont elle est l'objet est de vouloir nier l'exceptionnalité du génocide des juifs.

46) En particulier, sa correspondance avec G. Scholem. *Correspondance d'Hannah Arendt et Gershom Scholem*, édité par M.-L. Knott, trad. de l'allemand par O. Mannoni, Paris, Éd. du Seuil, 2012.

47) Elle cite les paroles du procureur M. Hausner.

accepter l'idée qu'un jeune homme « normal » puisse sombrer dans l'abomination sans idéologie et par le seul hasard des circonstances. D'un point de vue institutionnel et moral, cette *normalité* est « beaucoup plus terrifiante que toutes les atrocités réunies » car cela suppose que « ce nouveau type de criminel, tout Hosti humanis generis⁴⁸⁾ qu'il soit, commet des crimes dans des circonstances telles qu'il lui est pour ainsi dire *impossible de savoir ou de sentir qu'il fait le mal.* » (pp. 476-477). C'est là⁴⁹⁾ qu'apparaît un autre point central de la polémique.

Coupable ou non coupable ?

Par cette affirmation, H. Arendt est accusée de vouloir minimiser la responsabilité du criminel dans la mesure où il se trouve dans l'impossibilité « de savoir ou de sentir qu'il fait le mal ». En effet, en vertu du principe commun à tous les systèmes juridiques modernes, « il faut avoir l'intention de faire le mal pour commettre un crime [...], quand cette intention est absente, quand pour une raison ou pour une autre, fût-ce l'aliénation morale, la faculté de distinguer le bien du mal est atteinte, nous [les systèmes juridiques modernes] pensons qu'*il n'y a pas eu crime.* » (*Ibid.* p. 478) Arendt s'affranchit clairement, il en sera question plus loin, de ce principe juridique d'intentionnalité à partir duquel la culpabilité d'Eichmann pourrait être reconsidérée. Il est coupable et mérite la mort⁵⁰⁾. À aucun moment, elle ne remet en question la responsabilité du bourreau et son rôle dans le génocide : « Rien n'est plus éloigné de mon propos que de minimiser le plus grand malheur du siècle... Il est plus facile d'être victime d'un diable à forme humaine que d'être

48) *L'ennemi du genre humain*

49) Dans les parties soulignées par nous.

50) « Parce qu'il avait été impliqué et avait joué un rôle central dans une entreprise dont le but avoué était l'élimination à tout jamais de certaines « races » de la surface de la terre, il fallait l'éliminer. » (Arendt, pp. 478-479).

la victime d'un principe métaphysique, voire d'un quelconque clown qui n'est ni un fou ni un homme particulièrement mauvais... Ce qu'aucun de nous n'arrive à surmonter dans le passé, ce n'est pas tant le nombre de victimes que précisément aussi la mesquinerie de cet assassinat collectif sans conscience de culpabilité et la médiocrité dépourvue de pensée de ce prétendu idéal.»⁵¹⁾ Cette conviction est partagée par Primo Levi pour qui « les exécuteurs zélés d'ordres inhumains, n'étaient pas des bourreaux-nés, ce n'étaient pas – sauf exceptions – des monstres, c'étaient des hommes quelconques. Les monstres existent, mais ils sont trop peu nombreux pour être dangereux ; ceux qui sont plus dangereux ce sont les hommes ordinaires, les fonctionnaires prêts à croire et à obéir sans discuter [...] »⁵²⁾.

En réalité, elle dénonce le procédé par lequel l'accusation « ignore » le caractère ordinaire et « non démoniaque » de l'accusé, autrement dit, la manière de rejeter ce qui risquerait de mettre à mal l'issue « souhaitée » du procès : une condamnation unanime et universellement admise du criminel.

H. Arendt est sans ambiguïté sur la légitimité d'une condamnation sans appel, mais sans les « omissions » dénoncées et en s'affranchissant explicitement des réserves juridiques évoquées ci-avant. Dans le réquisitoire contre Eichmann qui conclut le livre, la philosophe s'adresse au criminel nazi dans les termes suivants : « *Quels que soient les hasards ou les circonstances objectives ou subjectives qui vous ont poussé à devenir criminel, [...] Et puisque vous avez soutenu et exécuté une politique qui consistait à refuser de partager la terre avec le peuple juif et les peuples d'un certain nombre d'autres nations – comme si vous et vos supérieurs aviez le droit de décider qui doit et ne doit pas*

51) Entretien avec Thilo Koch, 24 janvier 1964, enregistré à New York publié dans « Le cas Eichmann et les Allemands », in *Politique et pensée*, Actes du Colloque organisé par le Collège international de philosophie, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1996.

52) Levi P., dans l'appendice (écrit en 1976) de « *Si c'est un homme* », op. cit. p. 311.

habiter le monde – nous estimons qu'on ne peut attendre de personne, c'est-à-dire d'aucun membre de l'espèce humaine, qu'il veuille partager la terre avec vous. *C'est pour cette raison et pour cette raison seule* que vous devez être pendu. »⁵³⁾ (p. 481). C'est ce qu'elle appelle « la suprême justification pour la peine de mort⁵⁴⁾ ».

En résumé

D'abord, à travers l'exemple particulier d'Eichmann, Hannah Arendt a révélé un nouveau type de criminel : le génocide n'est pas le fait de plusieurs milliers de « monstres sadiques » mais de milliers d'hommes et de femmes « ordinaires » et, a priori, non prédestinés à commettre des atrocités, mais sans lesquels toute œuvre d'anéantissement serait impossible. Les génocides survenus dans la deuxième moitié du 20ème siècle ont « validé » ce constat. Comme l'explique J. Hatzfeld dans *Une saison de machettes*, le massacre rwandais a principalement été commis par des agriculteurs, transformés du jour au lendemain « en assassins sauvages », alors que la grande majorité d'entre eux n'avait jusque là jamais tué (pas même une poule⁵⁵⁾). Leur naïveté est dit-il « déconcertante⁵⁶⁾ » : ils racontent leur crime en toute franchise et sans exprimer le moindre remords mais déclarent leur incompréhension de se trouver en prison.

Par ailleurs, en mettant en lumière « ce criminel-homme ordinaire », la philosophe n'a pas cherché à minimiser le mal, à le *banaliser*, comme cela lui a été reproché, en grande partie du fait de l'indéniable ambiguïté de l'expression « la banalité du mal ». Ce n'est donc pas le mal qui est banal mais le vide de la

53) Les italiques sont de l'auteur de l'article.

54) *Ibid.*, pp. 478-479.

55) Hatzfeld J. (2003), *Une saison de machettes, Récits*, Paris, Éd. du Seuil, coll. « Fiction & Cie », (p. 27).

56) *Ibid.*, p. 122.

pensée de l'homme, sa médiocrité, son absence de questionnement, en somme, sa « terrible », son « indicible » et son « impensable » *banalité*⁵⁷⁾.

Si aucun doute ne peut subsister sur la position de la philosophe quant à la culpabilité d'Eichmann et partant, de l'ensemble des criminels du genre *humain*, les dérives que le concept a générées sont inquiétantes. Premièrement, en récusant la dimension diabolique du bourreau, on admet l'idée d'un potentiel maléfique chez l'homme. Or, l'existence de cette fibre maligne pourrait le dédouaner de ses fautes, d'une part, parce que celles-ci seraient diluées dans une culpabilité générale (si tout le monde est potentiellement coupable, la gravité de la faute à un niveau individuel s'en trouverait considérablement réduite) ; d'autre part, parce que, sous l'emprise d'un déterminisme, il ne serait plus le seul maître à bord de son propre navire et ne serait donc pas entièrement responsable de ses actes.

L'autre grande dérive, à laquelle le retour du bourreau dans la catégorie « homme » a donné naissance, est le phénomène déroutant de l'identification *au* bourreau. C'est ce que la partie suivante va essayer de mettre en lumière, à partir d'exemples contemporains et de nature intentionnellement « extrêmes » afin de montrer l'étendue et la prégnance des phénomènes décrits.

2. L'ère du bourreau

La réhabilitation

La première citation⁵⁸⁾, tirée de *Limonov*⁵⁹⁾, personnage éponyme du roman biographique d'Emmanuel Carrère, permet de dégager les principaux axes qui vont servir de point de départ à l'étude de la représentation du bourreau

57) *Op. cit.*, p. 440.

58) La citation a été intentionnellement tirée d'un corpus autre que celui se rapportant aux bourreaux issus du nazisme : il s'agissait de trouver un exemple à la fois contemporain et « éloigné » géographiquement, pour des raisons expliquées ultérieurement.

59) Carrère E. (2011), *Limonov*, P.O.L.

aujourd'hui. Mais voici préalablement le portrait que fait E. Carrère, en quatrième de couverture, du protagoniste de son livre : « Limonov n'est pas un personnage de fiction. Il existe. Je le connais. Il a été voyou en Ukraine ; idole de l'underground soviétique sous Brejnev ; clochard, puis valet de chambre d'un milliardaire à Manhattan ; écrivain branché à Paris ; soldat perdu dans les guerres des Balkans ; et maintenant, dans l'immense bordel de l'après-communisme en Russie, vieux chef charismatique d'un parti de jeunes desperados. Lui-même se voit comme un héros, on peut le considérer comme un salaud : je suspends pour ma part mon jugement. »

La citation sur laquelle l'étude va se centrer ne concerne pas directement Limonov mais le type d'individus auquel il se joint pendant l'épisode balkanique de sa vie et pour lequel il donne des marques d'admiration. Il « se flatte d'avoir été distingué » par Arkan, le chef de ce commando qu'il déclare « fin et circonspect » (p. 308) mais qui est décrit comme « une sorte de Rambo ».

E. Carrère reprend le récit que lui fait le journaliste J. Hatzfeld⁶⁰ à propos d'un des hommes agissant sous le commandement du sus-dénoté Arkan. Le jeune homme qu'il prend en stop alors qu'il « retourne en permission voir sa mère » est un « jeune gaillard sympathique, sportif » qui pendant le trajet « raconte gaiement ce que ses copains et lui font aux [...] Croates qui leur tombent entre les mains : « l'épreuve initiatique consiste à couper lentement l'artère jugulaire d'un prisonnier à genoux. Le garçon précise que celui qui agit trop nerveusement est contraint de recommencer, que peu ont refusé et que ceux-là, d'ailleurs, ont quitté la patrouille. Il dit que bien sûr, la première fois, ça fait un drôle d'effet, mais qu'après on est content de partir en java. » » (p. 308).

60) Jean Hatzfeld, grand reporter et correspondant de guerre, couvre le conflit de l'ancienne Yougoslavie où il perd une jambe. « Fasciné » par les moteurs de la violence et ceux qui s'y adonnent, il publie de nombreux essais ou romans sur la question.

Que nous dit cette description ?

D’abord, le récit montre, s’il en était besoin, les extrémités et la facilité avec laquelle la « limite » vers l’inhumanité peut être franchie ; *le bourreau* – présenté ici comme un « gaillard sympathique et sportif », c’est-à-dire comme un *être* doté des attributs les plus naturels du « jeune homme » sain, plein de joie de vivre, entouré de ses copains, content « de partir en java », bon fils : en somme, un jeune dans toute sa normalité – ne semble animé par aucun sentiment de haine ni mû par aucune idéologie. Il ne torture pas pour obtenir des informations : il procède purement et simplement à une mise à mort, gratuite. Par ailleurs, le « jeu » auquel il s’adonne est, faut-il le rappeler, prohibé par la Convention de Genève de 1950 protégeant les prisonniers de guerre⁶¹⁾. Autrement dit, seul le désir de se distraire, ou d’amuser ses frères d’armes et sans doute aussi de marquer ainsi son appartenance et sa fidélité au groupe⁶²⁾, semblent motiver son acte. De la victime « croate », on ne connaît que sa condition de prisonnier, sa posture avilissante et sans défense (à genoux), mais rien n’est dit de sa souffrance. L’horreur de la situation est sans doute suffisamment parlante ou hors de propos ici, puisque la démonstration vise le bourreau. Néanmoins, peut-on signaler que cette mort lente a cela de

61) En vertu de l’article 3 : « Sont et demeurent prohibés, en tout temps et en tout lieu, les atteintes portées à la vie et à l’intégrité corporelle, notamment le meurtre sous toutes ses formes, les mutilations, les traitements cruels, tortures et supplices; [...] ».

62) L’appartenance à un groupe est un facteur « incitatif » comme le montre Christopher Browning dans son essai *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de la police allemande et la solution finale en Pologne*, (Trad. Elie Barnavi, Paris, Éd. Les Belles Lettres, 1994) où il présente des *hommes ordinaires*, qui trop âgés pour combattre, sont envoyés en Pologne, entre l’été 42 et l’automne 43, pour y exterminer les juifs. L’essai révèle que peu de ces hommes à qui on a laissé le choix de participer ou non au massacre (80 000 victimes) se sont dérobés malgré leur *répugnance instinctive*, en raison d’« une morale de groupe », celle de ne pas abandonner les camarades dans la difficulté. De l’humanité dans l’inhumanité, en quelque sorte.

caractéristique qu'elle « permet » à la victime de se voir mourir.

Deux lectures peuvent être faites de cette citation. L'une, implacable : le crime commis, l'extrême cruauté de l'acte, sa gratuité, *l'insoutenable légèreté* du bourreau, son manque de conscience le condamnent à un jugement sans appel. L'autre lecture, sous la forme d'un plaidoyer, mettrait en avant « le jeune », son immaturité, son incapacité à mesurer la gravité de ses actes, son influençabilité, entraîné comme il est par le groupe. - Ce « garçon » – qui pourrait-être le fils du voisin, celui dont on a assisté aux premiers pas, puis à la première communion et qui arrosait gentiment les plantes de votre jardin – ne serait pas un monstre mais un petit gars « ordinaire » ayant commis, sans les mesurer vraiment, des erreurs imputables à sa jeunesse et à sa crédulité, comme cela aurait pu *nous* arriver, en de pareilles circonstances, à vous et à moi.

Ce raisonnement, un peu extrême en apparence, est pourtant celui qui caractérise aujourd'hui la représentation du bourreau : le jeune *sympathique et sportif* trouve un paradigme dans l'image de l'employé *scrupuleux, serviable, et bon père de famille*, ou dans le chef charismatique, *amateur de plantes et de musique classique, que le sens du devoir et des responsabilités a mené à des choix manifestant son sens du sacrifice* ; tous autant de modèles auxquels le commun des mortels pourrait s'identifier, et s'identifie dans les faits.

À l'occasion du procès de Maurice Papon, Boris Cyrulnik rapporte les propos de plusieurs de ses amis ayant travaillé avec l'accusé. « Ils en disaient grand bien. Il était travailleur, fiable, cultivé et agréable compagnon. Bien sûr, il y était allé un peu fort pendant la guerre. Trop zélé, il avait pris quelques décisions qu'il aurait pu éviter, mais, [lui] expliquait-on, il n'était pas le seul, et beaucoup sont restés au pouvoir. » Tellement zélé, en effet, poursuit Cyrulnik, qu'il « envoyait les ordres de rafle, une heure avant l'exécution afin que personne ne puisse s'échapper. » (p. 271).

L'identification au bourreau

Il est nécessaire de s'arrêter sur la question troublante de l'identification au bourreau, fait directement lié à la propagation et à l'ancrage de l'idée selon laquelle tout homme quel qu'il soit serait susceptible de franchir les limites de la morale, quels que soient ses valeurs et son milieu.

Malgré la profondeur du dégoût et la sincérité de l'horreur que peuvent inspirer les actes barbares, la remise en cause de l'intégrité du lecteur par lui-même semble être un phénomène récurrent dont on peut trouver de nombreux exemples dans les productions centrées sur le bourreau. C'est d'ailleurs le cas, ici, dans *Limonov*. Deux pages après la description terrifiante du jeune bourreau, E. Carrère reprend : « Autant je me crois sincèrement incapable de violence gratuite, autant je m'imagine volontiers, peut-être trop, les raisons ou concours de circonstances qui auraient pu en d'autres temps me pousser vers la collaboration, le stalinisme ou la révolution culturelle. J'ai peut-être trop tendance aussi à me demander si, parmi les valeurs qui vont de soi dans mon milieu, celles que les gens de mon époque, de mon pays, de ma classe sociale, croient indépassables, éternelles et universelles, il ne s'en trouverait pas qui paraîtraient un jour grotesques, scandaleuses ou tout simplement erronées. » (p. 310).

Comment Carrère, dont l'œuvre est teintée d'humanisme, peut en arriver à douter de la légitimité de valeurs « indépassables », « éternelles et universelles » et ce, à partir de l'observation de violences animales, irraisonnées et, qui plus est, ayant eu lieu dans des sphères si éloignées de la sienne⁶³⁾ ? À moins d'être tenaillé par des pulsions sadiques, le doute sur sa propre humanité

63) Par cet exemple, le but était aussi de montrer que l'identification au bourreau ne dépend pas nécessairement de la proximité ou du lien direct avec les faits ou les personnes, comme cela aurait pu être le cas pour des exemples tirés du corpus de la seconde guerre mondiale.

– qui ne peut vraisemblablement pas être généré par une identification aux actions du bourreau – doit résulter de la représentation qu’il a de celui-ci, à travers la pensée ambiante largement « inspirée » par les médias.

En renforçant par ses doutes (dont on ne peut soupçonner la sincérité) l’idée qu’au gré des circonstances, l’homme est un bourreau en puissance, il relègue à un second plan la question du choix, celle de la force de volonté et du courage (Cf. ci-après) ; et d’autre part, il accrédite la thèse de l’homme frappé d’un déterminisme qui rendrait vain tout combat. Thèse que contredisent les actes de résistance, de bravoure, ou de refus de ce qui est jugé inacceptable.

Le roman *HHhH* de Laurent Binet offre un autre exemple de nature similaire mais dont « l’ambiguïté » interpelle : « Il est bien entendu, dit-il, qu’à aucun moment, moi, le fils d’une mère juive et d’un père communiste, nourri aux valeurs républicaines de la petite bourgeoisie française la plus progressiste et imprégné par mes études littéraires aussi bien de l’humanisme de Montaigne et de la philosophie des Lumières que des grandes révoltes surréalistes et des pensées existentialistes, je n’ai pu et ne pourrai être tenté de « sympathiser » avec quoi que ce soit qui évoquerait le nazisme, de près ou de loin. »⁶⁴.

Dans sa radicalité, la dénégation, longue et fournie, met en lumière – de par l’acharnement même de l’écrivain à vouloir convaincre le lecteur de la fermeté et de l’irrévocabilité de sa position – les signes de l’imprégnation générale de l’idée de la nature irrévocablement maligne de l’homme. Une telle profession de foi ne peut par ailleurs laisser de faire naître le soupçon sur les intentions de son auteur. Soupçon qui se confirme car, poursuit-il : « Mais force est de m’incliner, une fois de plus devant l’incommensurable et néfaste pouvoir de la littérature. [...] Heydrich *m’impressionne*⁶⁵ ».

L’usage rhétorique que Binet fait de cette introspection lui permet de

64) Binet L., *HHhH*, *op. cit.*, p.70.

65) En italique dans le texte.

démontrer la force et l'intensité de la fascination qu'exerce le bourreau sur lui, à son corps défendant.

Le livre-témoignage de François Bizot, *Le silence du bourreau*⁶⁶⁾, dont la question centrale est « Comment reconnaître les crimes des bourreaux sans remettre en cause l'homme lui-même ? » ou « Comment faire face à Douch (« responsable de la mort de milliers de personnes ») sans nous regarder dans le miroir ?⁶⁷⁾ » est aussi un exemple frappant du phénomène d'identification. Il sera l'objet d'un développement particulier dans de prochains travaux.

De même, et pour en finir avec cette question, nous citerons un exemple pris dans *Des gens très bien*⁶⁸⁾ d'Alexandre Jardin. Ce livre est un portrait à charge du grand-père de l'écrivain qu'il accuse, du fait de ses fonctions au sein du gouvernement de Vichy, d'être impliqué dans la rafle du Vel' d'Hiv'⁶⁹⁾. L'auteur déclare, non sans avoir préalablement mis en avant l'altruisme de son aïeul et son abnégation : « Naturellement j'écris ces mots en songeant avec malaise à mon propre cas... Moi, si ému par la philanthropie active, si porté à servir des causes qui semblent justes, ne suis-je pas de ceux qui, fasciné par d'autres contextes, eussent franchi tous les Rubiconds de la morale universelle ? Comme un certain Jean Jardin... très catholique et citoyen sans doute plus valeureux que moi. » (Jardin, p. 25). Là encore, on assiste à un retour sur soi de l'écrivain mais l'énoncé suscite un certain « malaise ». Ce que Jardin met en avant ici – et qui ne touche « ni de près ni de loin » les 13 152 personnes (dont 4 115 enfants) déportées – ce sont des qualités morales dont tout un chacun pourrait se glorifier. Au but apologétique visant à dédouaner son grand-père s'ajoute en

66) Bizot F. (2011), *Le silence du bourreau*, Paris, Folio. Il y est question du Cambodge des Khmers rouges et en particulier du procès d'un de ses grands bourreaux.

67) Quatrième de couverture.

68) Jardin A. (2010), *Des gens très bien*, Paris, Éd. Grasset.

69) La rafle du Vélodrome d'Hiver à Paris (appelée rafle du Vel' d'Hiv'), est la plus grande arrestation massive de Juifs réalisée en France par le régime de Vichy, le 16 juillet 1942.

plus sa magnification, les attributs de *philanthropie active* et de propension à *servir des causes justes*, dont il se gratifie au passage, étant transférables au grand-père.

Ces exemples, dans leur diversité, leur niveau de probité, et surtout à travers les desseins qu'ils poursuivent, présentent des particularités intéressantes : l'exemple d'E. Carrère (et de Binet, bien que différemment) montre l'ancrage de l'idée de déterminisme chez l'homme. On perçoit également que la proximité ou le degré d'implication dans les événements n'est pas déterminant quant à l'identification au bourreau (Ici, il s'agit du conflit serbo-croate).

L'exemple de Binet révèle un autre aspect important du phénomène : celle de la fascination exercée par le bourreau, fascination qui n'est pas absente chez Carrère. On la perçoit, par exemple, dans le doute apparaissant à la fin du portrait de Limonov : « Lui-même se voit comme un héros, on peut le considérer comme un salaud : *je suspends pour ma part mon jugement.*⁷⁰⁾ »

Quant à l'exemple tiré du livre d'A. Jardin, il met en lumière l'usage tactique du regard introspectif et rétrospectif de l'auteur. La stratégie est la suivante : il « aménage » d'abord les faits de sorte à rendre possible l'identification au personnage incriminé ; il sème ensuite le doute chez le lecteur en l'invitant à s'interroger – ici par mimétisme avec l'auteur – sur ce que lui-même aurait fait à la place de l'« accusé », dans les circonstances de l'époque. Procédé courant qui présente l'avantage de faire taire les critiques. En effet, comment juger puisque « Nous n'y étions ni l'un ni l'autre. » ? (Scholem G., *Op. cit.*).

L'humanité de l'homme face à la question du choix

70) Cf. portrait cité plus avant. Certes, il n'est pas question de Limonov dans l'exemple cité.

Mais, c'est à travers ses prises de position et les agissements de ses « acolytes » que le lecteur est amené à se faire une image du personnage.

Si on reprend le raisonnement sur notre bourreau des Balkans (alias *le fils du voisin*) : sa jeunesse – synonyme d'*insouciance* qui s'apparente elle-même à de l'*inconscience* – conduit spontanément à une révision du jugement sur sa culpabilité et aboutit à une minoration de son crime. Peut-on, en effet, juger sévèrement celui qui ne se rend pas compte de ce qu'il fait ? (cf. Arendt et le principe d'intentionnalité)

Or, la citation fait apparaître une autre idée importante qui devrait mettre à mal le raisonnement présenté précédemment. Il s'agit de la notion de choix auquel le jeune est confronté, choix illustré dans le récit par le refus ou la résistance de certains, certes minoritaires (« peu ont refusé ») à franchir la ligne fatidique : « ceux-là, d'ailleurs, ont quitté la patrouille ». Ce refus montre l'existence d'une alternative, pouvant être difficile et risquée, mais en fonction de laquelle on préserve ou on perd sa qualité d'homme. Il est des cas, bien sûr, où confronté à des forces inégales, la lutte devient impossible. Cependant, pour juger, dit Hannah Arendt « point n'est besoin de recourir aux catégories de saint ou de héros : n'importe quel homme, fut-ce un criminel SS, dispose « d'un espace limité de liberté » qui lui permet de ne pas s'associer à telle ou telle action, sans qu'il lui arrive pour autant quoique ce soit et « cette possibilité de non participation est manifestement décisive pour le jugement qu'on porte sur un individu » ». (Courtine-Denamy (1994), p.115)⁷¹.

L'idée du choix est renforcée dans le récit par le trouble (« ça fait un drôle d'effet ») éprouvé « la première fois ». Certes, on peut rappeler le malaise physique (il a failli s'évanouir) qui avait pris Himmler après *le spectacle* de sa première tuerie de masse, mais l'histoire veut qu'à l'issue de cette expérience, il ait reconnu l'urgence de généraliser l'usage du gaz moins traumatisant que les

71) Dans la correspondance de G. Scholem et de H. Arendt publiée dans Scholem G., « Nous n'y étions ni l'un ni l'autre », *Rue Descartes*, (p. 29) cité par Courtine-Denamy S. (1994), *Hannah Arendt*, Paris, Belfond, Les Dossiers.

fusillades pour les exécutants : « Il fallait inventer un système moins sanglant et moins voyant ⁷²⁾ ». Ce malaise, qui n'exclut pas un trouble autre que purement viscéral, laisse à penser que le corps en « s'insurgeant » signale une anomalie (de la même manière qu'une rage de dents avertit de la présence d'une carie) et qu'au moment de commettre son acte barbare, le bourreau est conscient d'accomplir un acte « contre-nature », conscience qui, à un moment donné, pourrait retenir son bras et l'empêcher de basculer.

Ce constat mène à reconsidérer la question du penchant naturellement mauvais de l'humain dans ces termes peu en accord avec l'air du temps : jusqu'où l'homme peut-il résister à son humanité, la refouler ou la terroriser ? Serait-il si abusif, aberrant ou indécent de croire que, même en ayant payé de leur vie dans d'effroyables souffrances, ceux qui ont « cédé » à leur humanité, l'ont écoutée, se sont fait du bien, cette humanité fût-elle restée dans l'ombre – beaucoup de *Justes* se sont tus sur leurs actes considérant qu'ils allaient de soi et qu'il n'y avait pas à se glorifier pour des actions dictées par la morale et l'humanité – ou étouffée par la répression ?

Dans *Eichmann à Jérusalem*, H. Arendt cite les paroles d'un médecin de guerre ⁷³⁾ expliquant pourquoi lui et ses camarades sont demeurés passifs face aux horreurs commises devant leurs yeux : « Toute personne qui aurait protesté sérieusement ou fait quelque chose contre les massacres aurait été arrêté dans les vingt-quatre heures et aurait disparu. » Il poursuit : « C'est un raffinement des gouvernements totalitaires de ce siècle, qu'ils ne permettent pas à leur

72) « Il fallait inventer un système moins sanglant et moins voyant. » Klaus Hornig (lieutenant-colonel interné au camp de Buchenwald pour avoir refusé de participer au génocide) cité par Alexandre Szombati : « Des Nazis parlent. La mémoire sans défaillance des bourreaux » ^[1] in *Le Monde diplomatique* (mars 1988) © Le Monde diplomatique, 1988.

73) Peter Bamm, « *Le drapeau invisible* » (1952), cité par Arendt (1962) p. 408, qui qualifie le récit autobiographique de « sincère ».

adversaires de mourir en martyrs pour leurs idées, d'une grande mort tragique » mais les laissent « disparaître dans l'anonymat et le silence. » Se sacrifier, soit, mais pour la gloire et la postérité, l'anonymat réduisant tout acte de bravoure à « un sacrifice inutile ». Malgré l'« honnêteté » dont le médecin fait preuve, Arendt la juge « vaine » quand « le principe moral supérieur est absent ». Quant à la postérité, elle pense qu'il « restera toujours un survivant pour raconter l'histoire. » (p. 408).

Mais, ce qui est important de souligner ici, c'est que l'« accablante rareté » des actes d'humanité ou de bravoure n'est donc pas le seul fait d'une passivité générale (peur de la répression), mais aussi la conséquence de l'anonymisation des « victimes » dont l'exemple aurait pu semer le doute sur la légitimité de ce qui se passait et se multiplier. Certes, cette insuffisance de traces ou de signes d'opposition a privé l'Allemagne d'une source de « consolation » pour les générations suivantes, mais elle n'infirmes pas, c'est un point essentiel, la réalité de l'existence de ces opposants.

« La leçon de cette histoire, nous dit Arendt, est simple et à la portée de tous. Politiquement parlant, elle est que, dans des conditions de terreur, la plupart des gens s'inclineront, mais que *certaines ne s'inclineront pas* ; de même la leçon que nous donne les pays où l'on a envisagé la Solution finale, est que cela a pu arriver dans la plupart d'entre eux, mais que *cela n'est pas arrivé partout*. Humainement parlant il n'en faut pas plus, et l'on ne peut raisonnablement en demander plus, pour que cette planète reste habitable pour l'humanité. » (p. 409).

Si cette dernière citation illustre brillamment la problématique du choix, pour illustrer celle de l'humanité des hommes, il faut rappeler ce que fut

Lorenzo dans la vie de Primo Levi. Lorenzo⁷⁴⁾ à qui l'écrivain doit d'avoir survécu à l'enfer des camps « non pas tant pour son aide matérielle » mais dit-il « pour m'avoir constamment rappelé, par sa présence, par sa façon si simple et si facile d'être bon, qu'il existait encore, en dehors du nôtre, un monde juste, des choses et des êtres encore purs et intègres que ni la corruption ni la barbarie n'avaient contaminés, qui étaient demeurés étrangers à la haine et à la peur ; quelque chose d'indéfinissable, comme une lointaine possibilité de bonté, pour laquelle il valait la peine de se conserver vivant. » Il conclut : « C'est à Lorenzo que je dois de n'avoir pas oublié que moi aussi j'étais un homme. » (pp. 189-190).

3. Synthèse et conclusion

Les horreurs face auxquelles le 20^{ème} siècle a placé l'homme ont semble-t-il fortement ébranlé sa confiance en l'humanité, l'amenant à douter de sa propre intégrité. Force est de reconnaître la complexité de la situation : si on admet l'actualité du type criminel-homme ordinaire, il est difficile de se soustraire à un rapprochement avec celui-ci. Il n'en demeure pas moins que la monstruosité des crimes devrait invalider toute identification avec le bourreau. Rappelons les paroles de l'universitaire allemand Hans Robert Jauss : l'acte de compréhension « implique un assentiment », il est donc essentiel de « refuser la compréhension de ce que [l'on ne saurait] approuver moralement ». Car « si on peut tout comprendre, on peut tout pardonner, ce qui est irrecevable⁷⁵⁾ ». Primo Levi va plus loin dans le raisonnement. Pour lui, l'action de « comprendre »

74) Lorenzo était un travailleur civil italien non volontaire, mais salarié et logé dans un camp civil. Pendant six mois, il apporta quotidiennement à P. Levi le complément de nourriture sans lequel il n'aurait pas survécu. Après la guerre Lorenzo a sombré dans l'alcoolisme : ce qu'il a vu lui a ôté l'envie de vivre. « Lui qui n'était pas un déporté, il était mort du mal des déportés ». (Primo Levi (1978), *Lilith*, p. 436).

75) Olender, p. 262.

c'est « se mettre à la place de », et par conséquent « s'identifier à »⁷⁶⁾. Il n'en demeure pas moins, déclare-t-il, qu'« aucun homme normal ne pourra jamais s'identifier à Hitler, à Himmler, à Goebbels, à Eichmann, à tant d'autres encore. » En revanche, « si comprendre [la haine nazie] est impossible, la connaître est nécessaire, parce que ce qui est arrivé peut recommencer [...] ». (Levi, p. 310-311).

Nous ne reviendrons pas sur la question de la culpabilité (cf. le réquisitoire de Arendt contre Eichmann), celle du châtement, qui n'a pas été suffisamment évoquée dans le cœur de l'étude, en revanche, pose le problème de la sentence. Comment trouver une peine (existe-t-elle seulement ?) adaptée à la gravité d'un crime, qui plus est, perpétré par « une foule d'obéissants qui ne se sentent pas responsables de leurs crimes ». (C. Lanzmann, dans *Shoah* (*op. cit.*)). À propos du procès de M. Papon, B. Cyrulnik déclare que « ce n'est pas l'homme qui a été jugé, c'est le mystère d'un système social qui a permis à ses responsables d'apposer au bas d'un papier une signature qui envoyait à la mort mille six cents personnes, puis de rentrer à la maison avec la conscience d'un travail bien fait, et la promesse d'une belle carrière. » (p. 281). Les membres de la Waffen-SS ou de la milice, dit-il, « combattaient et acceptaient le risque de mourir », les auteurs des « millions de lettres de dénonciation » dont le but était de s'approprier les biens des juifs : « ceux-là ont été soldats ou délinquants [et] la loi s'applique à eux ». Mais qu'en est-il de « l'incroyable soumission de certains hommes qui sont capables de tuer simplement pour obéir. » (*Ibid.*) « Fallait-il les condamner l'un à dix jours de prison pour avoir conduit l'autobus qui menait au train de la mort, l'autre à une amende pour avoir tapé la liste de

76) La citation originale : « Peut-être que ce qui s'est passé ne peut pas être compris, et même *ne doit pas être compris*, dans la mesure où comprendre, c'est presque justifier. En effet, « comprendre » la décision ou la conduite de quelqu'un, cela veut dire (et c'est aussi le sens étymologique du mot) les mettre en soi, mettre en soi celui qui est responsable, s'identifier à lui. » (*Op. cit.*, p. 310).

ceux qu'il fallait arrêter ? »

L'argument souvent utilisé pour minorer la responsabilité est l'invocation de la masse coupable : on se rappelle les paroles des amis de B. Cyrulnik à propos des décisions que Papon auraient pu, *certes*, éviter mais qu'« il n'était pas le seul » à avoir exécutées. Quelle que soit sa véracité, l'argument ne peut contrebalancer la gravité des actes reprochés.

Dans son réquisitoire adressé à Eichmann, H. Arendt reprend les allégations mises en avant par le bourreau lors de son procès. Celles-ci reposent sur le fait qu'ayant obéi à des ordres, « n'importe qui ou presque, *aurait pu* prendre [sa] place, de sorte que, de manière potentielle, presque tous les Allemands sont également coupables ». Argument menant au raccourci : « si tout le monde est coupable, alors personne ne l'est ». Or, bien qu'une telle conclusion soit « fort répandue », au regard de la loi « la culpabilité et l'innocence sont des faits objectifs et, dit-elle, même si quatre-vingts millions d'Allemands avaient fait comme vous, cela n'aurait pas été une excuse pour vous. » Et de poursuivre : « Il y a un abîme entre l'actualité de ce que vous avez fait et la potentialité de ce que les autres auraient pu faire. » (p. 481).

Réelle ou potentielle, la culpabilité collective ne diminue pas le crime. Conclusion très importante pour contrecarrer le phénomène actuel d'identification au bourreau qui en impliquant potentiellement l'autre, tend à « diluer » la responsabilité individuelle du criminel dans la culpabilité générale.

En guise de conclusion, nous citerons les paroles de Mencius⁷⁷⁾, l'héritier spirituel de Confucius : « Tout homme a un cœur qui réagit à l'intolérable. [...] Il apparaît que sans un cœur qui compatit à autrui, on n'est pas un humain ; sans un cœur qui éprouve de la honte, on n'est pas un humain ; sans un cœur empreint de modestie et de déférence, on n'est pas un humain ; sans un cœur qui

77) Anne Cheng, *Histoire de la Pensée Chinoise*, Paris. Éd. du Seuil, 1997.

distingue le vrai du faux, on n'est pas un humain. » (p. 161).

Car « La nature humaine est bonne, de la même façon que l'eau coule vers le bas. » (p.160). Et si l'homme commet le mal, « ce ne sera certes pas la faute de son potentiel qu'il a reçu du ciel » (p.168), mais parce qu'il n'aura pas développé son fond de bonté ou pris conscience de son existence.

Ne peut-on rejeter, à l'instar de Mencius, l'idée d'une nature intrinsèquement mauvaise de l'homme et penser que c'est en commettant son crime qu'il perd son humanité ?

Faute d'espace, l'étude a dû se limiter à retracer les origines, l'évolution et certaines des incidences du phénomène actuel de centration sur le bourreau mais sans avoir pu en donner les raisons et les interprétations. Celles-ci seront l'objet de prochains travaux.

Bibliographie

- ANTELME R. (1947), *L'espèce humaine*, Paris, Coll. *Tel*, Éd. Gallimard (1957).
- ARENDRT H. (1962), *Eichmann à Jérusalem. Rapport sur la banalité du mal*, traduction française A. Guérin, Éd. Gallimard, (1966) – Folio histoire, 2002.
- Correspondance d'Hannah Arendt et Gershom Scholem*, édité par M.-L. Knott avec D. Heredia, trad. de l'allemand par O. Mannoni, Paris, Éd. du Seuil, 2012.
- BINET L. (2010), *HHhH*, Éd. Grasset.
- BIZOT F. (2011), *Le silence du bourreau*, Paris, Folio.
- BROWNING C. (1994), *Des hommes ordinaires. Le 101^e bataillon de la police allemande et la solution finale en Pologne*, Trad. E. Barnavi, Paris, Éd. Les Belles Lettres.
- CARRÈRE E. (2011), *Limonov*, Éd. P.O.L.
- CHENG A. (1997), *Histoire de la Pensée Chinoise*, Paris, Éd. du Seuil.
- CYRULNIK B. (2012), *Sauve-toi, la vie t'appelle*, Éd. Odile Jacob.
- GOLDHAGEN D.- J. (1997), *Les Bourreaux volontaires de Hitler : Les Allemands ordinaires et l'Holocauste*, Paris, Éd. du Seuil.

- GRASS G. (2007), *Pelures d'oignon*, Paris, Éd. du Seuil. Trad. de l'allemand par C. Porcell, [*Beim Häuten der Zwiebel*], 2006.
- GIESBERT F.-O. (2013), *La cuisinière d'Himmler*, Collection Blanche, Éd. Gallimard.
- HATZFELD J. (2003), *Une saison de machettes, Récits*, Paris, Éd. Seuil, coll. « Fiction & Cie ».
- JARDIN A. (2011), *Des gens très bien*, Paris, Éd. Grasset.
- KESSEL (sur) (2007), *Jugements derniers : le procès Pétain, le procès de Nuremberg, le procès Eichmann* de Joseph Kessel, Éd. Tallandier - Coll. Texto.
- MERLE R. (1972), La préface de *La Mort est mon métier*, Folio ; *La Mort est mon métier* (1952), Éd. Gallimard.
- OLENDER M. (2009), *Race sans histoire*, Éd. du Seuil, Points Essais N° 620, (version modifiée et augmentée de *La chasse aux évidences*, Paris, Éd. Galaade, 2005).
- PAXTON R.-O. (1999 [1973]), *La France de Vichy 1940-1944* (préface de Stanley Hoffmann, traduction Claude Bertrand), Éd. du Seuil, 1973, 1997 ; rééd. Seuil, coll. « Points / Histoire ».
- LEVÍ P. (1988), *Si c'est un homme*, trad. de l'italien par M. Schruoffenegger, Paris, Presses Pocket, 1947
- LITTELL J. (2006), *Les Bienveillantes*, Paris, Éd. Gallimard.
- MISCH R. (2007), *J'étais le garde du corps d'Hitler, 1940-1945*, Poche.
- SCHLINK B. (1996), *Le Liseur* [(trad. B. Lortholary), « Der Vorleser »], Éd. Gallimard, coll. « Du monde entier ».
- SERENY G. (1993), *Au fond des ténèbres, un bourreau parle : Frantz Stangl, commandant de Treblinka* [1975], Paris, Éd. Denoël.

Documentaires et films :

- Shoah* (1985), film documentaire français réalisé par C. LANZMANN.
- La Chute* (2004), film allemand du réalisateur O. HIRSCHBIEGEL.
- The Reader* (2008), film américano-allemand du réalisateur S. DALDRY.
- Lacombe Lucien* (1974), film du réalisateur français L. MALLE.
- Holocauste*, Série de télévision en quatre épisodes, diffusée entre le 16 et le 19 avril 1978 sur NBC et en France, en 1979.
- Documentaire sur le film *Lacombe Lucien* réalisé par Daniel Albin (2011) appartenant à la série *Il était une fois* et consacré au film *Lacombe Lucien*, du réalisateur Louis Malle, en 1974. Le documentaire a été diffusé en France le 23 février 2013, sur France 5.